

L'avenue Jean Jaurès :
un axe villersois majeur





Distribution du colis des anciens, 15 décembre 2017



Téléthon, 9 décembre 2017



Téléthon, 9 décembre 2017



Heure du conte de Noël, Médiathèque,
23 décembre 2017



Vœux du Maire à la population,
4 janvier 2018



Féerie de Noël de l'APSCA.

23 au 28 décembre 2017



Téléthon, 9 décembre 2017



Distribution colis des anciens en maison de retraite,

4 janvier 2018



Arbre de Noël du CAS, 11 décembre 2017



Dynamisme et engagement
Villers-Semeuse est en constante évolution. Le développement de notre ville est un combat permanent et ce, sur tous les fronts. Nous cherchons à maintenir une

cohérence globale dans l'aménagement de notre territoire. Le secteur économique s'organise à différentes échelles et dépasse la seule dimension de notre commune. Cependant, nous souhaitons continuer à favoriser efficacement notre attractivité. Le maintien et le développement des entreprises industrielles, commerciales, artisanales et de service, créatrices de richesses et de dynamisme, sont des enjeux forts.

Il nous semble primordial de soutenir la diversité et la mixité de l'offre commerciale sur l'ensemble du territoire communal. Notre politique dans différents domaines : travaux, associations, développement numérique et cadre de vie reflètent l'engagement de vos élus pour que Villers-Semeuse s'inscrive dans une réelle dynamique.

L'avenue Jean Jaurès, lieu de passage incontournable et voie emblématique du commerce local, est un lieu effervescent contribuant à la qualité de vie. De nouvelles activités s'y installent, répondant ainsi aux besoins de la population et tissant aussi le lien social. Nous soutenons ces commerces de proximité qui animent et consolident notre

attractivité. Cette avenue est aussi le lien avec notre Zone Commerciale dont la vitalité est primordiale. Les nouvelles enseignes sont complémentaires de notre commerce de proximité et non en concurrence. Nous favorisons l'offre de produits en circuit court, par le biais associatif.

La requalification totale de la place, où différents services vont être maintenus, voire se développer, et la construction de nouveaux lotissements, afin d'accroître la population, vont dans ce sens.

Villers-Semeuse, ville numérique... Le numérique est un levier de croissance, de notoriété pour les entreprises et de confort pour nos concitoyens. Nos efforts pour assurer la transition numérique vont permettre d'accompagner le progrès économique de demain.

Notre commune est donc bien vivante et en plein essor.

Lorsque nous avons accédé aux responsabilités que vous nous avez confiées, les dossiers ont avancé sans mesures incantatoires ou effets de manche mais seulement par le travail sur le terrain, l'investissement et la rigueur.

Au service des animations, des écoles et de l'ensemble de nos concitoyens sans distinction, toutes nos forces sont dirigées vers un seul but : l'intérêt de Villers-Semeuse, des Villersoises et Villersois. Le conseil municipal n'a qu'une devise : « Votre ville et ses habitants avant tout ».

Jérémie Dupuy

Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la communauté
d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan

Magazine N° 75 de la ville
de Villers-Semeuse

Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

Conception & réalisation
graphique :
ART / PUB

Couverture : vue aérienne

Tirage : 1 800 exemplaires
Sopaic Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél : 03 24 33 77 20

SOMMAIRE

P 4 INFOS	P 8 TRAVAUX	P 13 CCAS /SENIOR
P 6 VIE CITOYENNE	P 9 MÉDIATHÈQUE	P 14 ENTREPRENDRE
P 7 RETROSPECTIVE	P 10 VIE ASSOCIATIVE	P 15 CULTURE
ÉVÈNEMENT	VIE SCOLAIRE	

Cavurne

Depuis un an, une nouvelle forme de sépulture est apparue dans notre cimetière : le cavurne. Ce petit caveau enterré est destiné à recevoir une ou plusieurs urnes funéraires. La concession est délivrée pour 30 ans au prix de 85 euros.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

P.A.C.S.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le PActe Civil de Solidarité est de la compétence des communes. Désormais, l'officier d'état-civil enregistre la déclaration conjointe des partenaires, sa modification et ainsi que sa dissolution. Le PACS est à effectuer dans la commune de résidence des partenaires.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Nuisances sonores le dimanche

Vous avez travaillé toute la semaine et le samedi. Votre seule possibilité de réaliser vos activités est le dimanche. Cependant, certains travaux de bricolage peuvent faire énormément de bruit dû à l'utilisation des équipements. Le dimanche est aussi considéré comme un jour de repos, pensez à la tranquillité de tous et respectez vos voisins.

Traitement du verre

Monsieur le maire, Jérémie Dupuy, a pris un arrêté permanent concernant le traitement du verre et l'utilisation des containers à verres. Il est précisé que la collecte des verres se fait dans des containers collectifs signalisés, mis à disposition par Ardenne Métropole. Tout dépôt sauvage de déchets est formellement interdit, notamment la projection et le dépôt de verre ou résidus de verre sur la voie publique, au sol, dans les corbeilles ainsi qu'aux abords de ces dernières et des containers. Le dépôt de verre dans les containers est autorisé du lundi au samedi de 8H00 à 20H00, le dimanche et les jours fériés de 10H00 à 12H00. Toute infraction fera l'objet d'une contravention.

Les fréquences de la TNT changent le 27 mars !

Le 27 mars 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT dans la région Grand-Est. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions ministérielles pour permettre la libération des fréquences hertziennes par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G). Cette opération

favorise la connectivité des territoires et répond aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité. Le 27 mars 2018, vous risquez de perdre une partie des chaînes télévisées, si vous n'effectuez pas une recherche de chaînes.

Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr ou par téléphone au 0970 818 818 (appel non surtaxé)

Retraités en 2017

Nous souhaitons une longue et heureuse retraite à Gérard Hourbette et Didier Galland

Didier GALLAND

Didier Galland est recruté le 1^{er} avril 1988. Il gravit successivement les divers échelons et est promu Technicien territorial en 2012. Après 29 ans d'activité au service de la mairie de Villers-Semeuse, il a fait valoir ses droits à la retraite en mai 2017. Ancien coureur du club de Vrigne-Aux-Bois, il aime aujourd'hui faire des randonnées pédestres et participer à la vie du GRAC Vrigne-Aux-Bois, son club de cœur.



Gérard HOURBETTE

Gérard Hourbette intègre la Mairie de Villers-Semeuse le 1^{er} juillet 1984. Il gravit successivement les divers échelons et est promu Rédacteur principal 1^{ère} classe en 2012. Après 33 ans d'activité au sein de notre commune, il a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2017. Gérard gérait différents domaines comme la comptabilité, les élections, l'animation, la communication. Ancien joueur de l'équipe locale de football, il s'investit beaucoup dans le sport et le monde associatif, une retraite bien chargée en perspective !

Label Villes internet @

Depuis les dernières élections en 2014, la communication s'est diversifiée sur de nouveaux supports. Outre le magazine municipal, notre site internet, notre présence active sur les réseaux sociaux et le développement d'outils en ligne ont permis à notre commune d'être récompensée. Le jeudi 8 février 2018, dans le cadre du label national Territoires Villes et Villages Internet 2018, Villers-Semeuse a reçu, à nouveau, une arobase, après celle attribuée en 2017. Une grande satisfaction et un encouragement pour le développement numérique de notre ville, qui donne accès aux informations à tous à tout moment.

Restez connecté avec Villers-Semeuse :

- Sur notre site internet : www.villers-semeuse.fr

- Sur nos réseaux sociaux :

Facebook « Mairie de Villers-Semeuse »

Twitter « @villerssemeuse »

Instagram « @villerssemeuse »



Hommages

Noëlle Capitaine

C'est avec tristesse et émotion que la population villensoise a appris, le 19 décembre dernier, le décès de



Noëlle Capitaine. En retraite depuis 2008 de la mairie de Villers-Semeuse, Noëlle avait assuré, depuis 1990, l'entretien des locaux de la mairie. Elle était très appréciée par ses collègues pour sa grande gentillesse, son sens de l'écoute et sa générosité.

En 1965, elle épouse Jeannot rencontré sur les bancs de l'école. De cette union, naissent 2 filles. En 1974, ils s'installent à Villers-Semeuse. Femme de conviction religieuse, Noëlle s'investit pleinement au sein de la chorale de l'église Saint-Pierre. Noëlle était toujours disponible. Elle apportait sa bonne humeur et du réconfort auprès des personnes âgées, malades, seules. Elle aimait s'entourer de sa famille et ses amis avec lesquels elle partageait des moments de convivialité.

Mais, fin novembre, au retour d'un voyage en Bourgogne, elle ressent les premiers signes d'un mal qui l'emportera de manière fulgurante, laissant tous ses proches et amis dans un profond sentiment d'injustice et un immense chagrin.

Lors de son dernier adieu, la veille de Noël, une foule immense, reconnaissante de son action au service des autres et de sa commune, a tenu, lors de ses obsèques, à lui rendre un vibrant hommage avec des messages d'amour et d'amitié.

Animateurs du tri

VALODEA a pour mission de sensibiliser la population et les acteurs locaux à la réduction et au tri de leurs déchets. Une équipe

Maryse Paqueriaud



Le mardi 21 novembre dernier, Villers-Semeuse a perdu une de ses institutrices, bien connue

pour son dynamisme et qui a lâché prise face à la maladie.

En retraite bien méritée depuis juin 2005, Maryse Paqueriaud continuait à apporter, avec un réel plaisir, une aide efficace à ses collègues aux différentes manifestations de l'école Le Charme. Depuis plus de deux ans, elle s'était fortement impliquée au sein de l'association Dynavill avec le projet de création d'une friperie solidaire, à laquelle elle tenait beaucoup. Elle s'est aussi investie au niveau de la médiathèque dans le cadre d'un comité d'animation pour lancer et dynamiser "l'heure du conte" où elle s'épanouissait totalement auprès des enfants qu'elle retrouvait un peu comme dans sa classe...

Maryse a débuté sa carrière à Remilly-les-Potées avant d'être nommée à Villers-Semeuse, à l'école du Charme où elle effectuera le reste de sa carrière. Avec son franc parler, son caractère bien trempé, Maryse était appréciée de ses collègues et de ses élèves. Ses compétences pédagogiques, son investissement pendant et hors temps scolaire, ses connaissances sur le quartier, les familles, les services et élus municipaux faisaient d'elle une pédagogue respectée. Maryse est partie beaucoup trop tôt mais elle restera toujours dans nos pensées.



d'animateurs expérimentés propose sur tout le département des Ardennes, différentes interventions à destination du public scolaire et du tout public ainsi que de nombreuses actions de communication engageantes qui permettent de faciliter le passage des idées aux actes. Exemples : visites du centre de tri, animations scolaires tri, recyclage

et compostage, conférences/débats, ateliers « faites-le vous-même », appels à projets, accompagnements personnalisés... Pour contacter les animateurs, n'hésitez pas à leur envoyer un mail à : animation@valodea.fr. Agissons ensemble ! Jetons moins et trions mieux. Plus d'infos sur valodea.fr.



Remise de prix des maisons illuminées

En fin d'année 2017, les élus en charge du concours des maisons illuminées ont parcouru notre commune afin d'admirer les 21 maisons inscrites. Les

membres du jury ont apprécié la décoration des maisons suivant 3 critères : originalité de la réalisation, densité d'illuminations et harmonie de l'ensemble. Les participants ont été conviés à une cérémonie de remerciement par Jérémy Dupuy, maire de Villers-Semeuse. Les lauréats ont été récompensés pour leurs efforts d'embellissement de la commune lors des fêtes de fin d'année.

ÉVÈNEMENT

La 4^{ème} édition du marché de printemps :

une pause gourmande devenue incontournable !

Le marché de printemps soufflera, cette année, ses 4 bougies les 21 et 22 avril prochain. Il ne cesse de grandir en proposant un temps de découverte du terroir et de savoir-faire ardennais. Un événement que la municipalité veut gratuit pour tous.

Nos amis jardiniers auront le plaisir de déambuler dans les allées fleuries par un producteur ardennais pour agrémenter leurs potagers avec différents plants. Ce sera aussi l'occasion de préparer le fleurissement des maisons et peut-être participer, par la suite, au concours annuel de maisons et appartements fleuris !

Les gourmands ne seront pas en reste : des producteurs locaux proposeront leurs produits tout au long du week-end, tout en faisant la promotion du circuit-court ! Cette année encore, des artisans d'arts vous feront découvrir ou redécouvrir leur savoir-faire, du fait-main made in Ardennes : bijoux, sacs à main, pull en laine, vannerie... et des nouveautés !

Après tout cela, une pause gourmande s'impose ! Le midi, un repas fait maison vous sera proposé. Il sera temps de déguster une bière locale ou un bon jus de fruits bien frais, et bien d'autres gourmandises... A vos fourneaux ! Vous aurez la possibilité de déposer votre galette à suc' et/ou gâteau mollet du samedi matin au dimanche 15h pour participer au fameux concours de la Meilleure Galette et du Savoureux mollet.

**Le rendez-vous est donné
samedi 21 avril à 9h30
au stade Roger Marche.**



TRAVAUX

Place de la Mairie

Le planning prévu pour les travaux de la place de la mairie et du parvis de la salle des fêtes est respecté.



Aménagement

Villers-Semeuse s'agrandit

Une dent creuse est, en urbanisme, un espace non construit entouré de parcelles bâties. Une telle situation peut résulter d'une ancienne zone agricole où une unique parcelle est restée vierge de constructions, ou de la démolition d'un édifice sans reconstruction ultérieure. Dans notre commune, nous disposons encore de quelques parcelles privées dans cette configuration. C'est la volonté de les urbaniser qui a poussé le conseil municipal à développer le projet de lotissement « La Sayette ». Il s'agit de 6 parcelles viabilisées (obligation de réaliser au minimum 5 lots pour pouvoir lotir). À cette fin, la commune a fait l'acquisition de trois terrains situés à l'extrémité de la rue Jules Rocipon afin de pouvoir prolonger cette dernière d'une centaine de

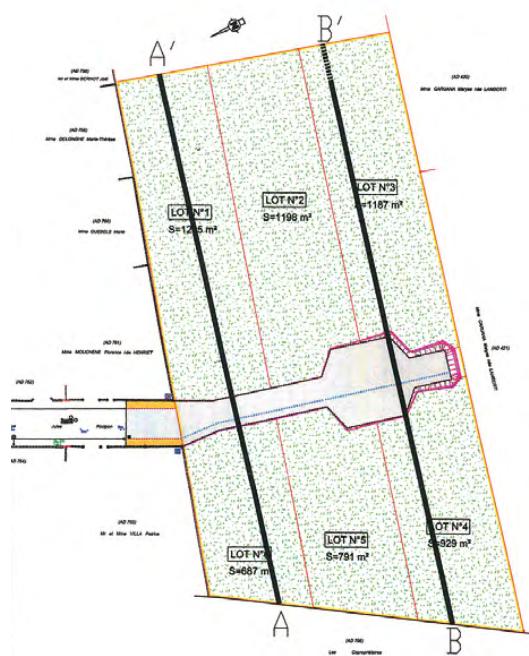
mètres.

L'opération est en cours. Six parcelles ont été délimitées et ont été proposées à la vente sur dossier. À ce jour, 3 terrains ont trouvé preneurs, à savoir les lots 4, 5 et 6. Les parcelles numérotées de 1 à 3 sont toujours à la vente au prix de 75 euros du mètre carré. Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur. Vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la mairie de Villers-Semeuse afin de retirer un dossier de candidature. Les terrains restants ont une superficie de plus ou moins 1000 mètres carrés.

Pour les élus, il s'agit de réaliser une opération financière neutre. C'est-à-dire que la vente des terrains aux particuliers puisse couvrir intégralement les opérations d'acquisition et de viabilisation.

L'objectif est évidemment d'accueillir sur notre territoire de nouvelles familles.

Le budget estimé de cette opération est d'environ 300 000 € à 350 000 €.



11 rue Ferdinand Buisson

La nuit de la lecture

« La Nuit de la lecture » a accueilli successivement une soixantaine de participants. Pour cette première, une programmation 100% ardennaise était mise en place. Divers ateliers ont facilité la découverte de la culture ludique, musicale, vidéoludique et littéraire.

- La lecture du conte « Oligo Le Nuton Ardennais »
 - Le jeu de rôle « Aux Portes de l'Imaginaire »
 - Une conférence sur l'histoire du manga et la découverte du tournage d'une émission par La Bande Animée
 - Un concert de clôture de Marcel Ebbers et les Galzzz
- Un grand merci aux partenaires, notamment Plume et Bulle, pour

leur confiance et leur présence, ainsi qu'au public. Sans cette participation, ces animations ne pourraient se faire, c'est vous qui faites vivre la médiathèque !

À l'année prochaine !

De nouveaux thèmes de formation sont en réflexion, faites vos propositions à la médiathèque ou par mail à l'adresse : mediatheque@villers-semeuse.fr

Rencontre d'auteure

Un bel après-midi s'est déroulé le samedi 10 février, à la Médiathèque, lors de la rencontre avec l'auteure Sandrine Camporini. Une lecture animée du livre « De quoi tu t'mêles Mirabelle ? » a fait rire et réfléchir les 16 enfants et 20 adultes, en présence de Mme Evelyne Landart, première adjointe au Maire, M. Safi Kada, adjoint à la culture et M. Eric Rabaté, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires.



Conférence Dynavill'

L'association Dynavill a accueilli Patricia Cudrat pour une conférence sur le thème du « Bien-Etre », à la Maison des associations, le jeudi 18 janvier. L'intervenante a donné sa vision du « je..u ». Un public nombreux a découvert les clés qui permettent de libérer la parole et de stimuler sa joie de vivre.

L'association Dynavill souhaite programmer plusieurs actions, dans ce sens, en 2018, afin de sensibiliser le grand public à la santé, au « bien manger », aux activités de détente et enfin aux produits naturels.

Sel'Arden

Suite au succès rencontré en 2017, l'association Sel'Arden, en collaboration avec la municipalité de Villers-Semeuse et avec le soutien de la CRESS, organisera son forum **le 14 avril 2018** à la salle des fêtes de Villers-Semeuse à partir de 10H. Cette manifestation rassemblera les acteurs locaux impliqués dans l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement ceux concernés par le thème retenu pour 2018 «consommer autrement».

Loto du Club Athlétique de Villers-Semeuse

Moment toujours attendu des amateurs de jeux de hasard, le loto, organisé par le CAVS, le vendredi 2 février, a connu un vif succès. Près de 360 personnes ont couvert de cartons de jeux les tables de la salle des fêtes. Cette soirée, marquée sous le signe de la convivialité, a fait le bonheur de nombreux lauréats bénéficiant de lots de qualité et de bons d'achat. Dates à retenir pour les amateurs de loto: vendredi 6 avril et vendredi 19 octobre à la salle des fêtes.



Nouvelle association de pêche : la Carolo Villersoise

Les associations de pêche « L'Amicale de Mézières » et « L'Union » ont fusionné lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2017 qui s'est déroulée dans les locaux de la fédération de pêche à TOURNES en présence de M. Michel ADAM, président de la fédération. Une nouvelle association de pêche est née « La Carolo-Villersoise ». Son comité est composé de 14

membres actifs, tous anciens membres de ces deux associations. Le nouveau président élu est monsieur Michel GLEDIC. Le siège de l'association est à Villers-Semeuse. Elle devient désormais une des plus importantes Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Ardennes.

De nombreuses animations sont prévues dont un stage de pêche pour les enfants durant les vacances de printemps, à la ballastière de Villers-Semeuse, ainsi que l'organisation de l'assemblée générale de toutes les A.A.P.P.M.A. des Ardennes.

Nous souhaitons une longue vie associative à « La Carolo-Villersoise ».



la Conférence St Vincent de Paul

L'association a organisé son traditionnel repas annuel à la salle des fêtes où plus d'une centaine de personnes se sont inscrites pour partager un moment convivial.

L'équipe de bénévoles sous la direction de la présidente, toujours très dynamique, avait préparé un programme très agréable pour débuter cette année 2018 avec beaucoup de joie.

Arnaud Donkerque et Safi Kada ont représenté Monsieur le maire, Jérémie Dupuy, et ont assuré l'association du soutien de la commune dans leur action de distribution alimentaire mensuelle à Villers-Semeuse qui touche près de 30 familles.

Merci à tous les bénévoles !



LOCAVOR

7 mois après son ouverture, 1000 personnes sont inscrites au Locavor de Villers-Semeuse avec une forte concentration sur la commune même et ses alentours. Cela révèle l'intérêt porté à la vente directe du producteur au consommateur, et pour le retour des commerces de proximité. Chaque semaine, 34 producteurs et artisans

ardennais mettent en vente plus de 400 produits issus de leur travail sur le site internet Locavor.fr, dont fruits et légumes bio de saison, différentes variétés de viande et charcuterie, des produits laitiers, pain, farine, boisson de notre région. Depuis le mois de juin 2017, près de 2000 commandes ont été enregistrées. Elles sont à passer du jeudi au mardi soir minuit, pour être distribuées chaque jeudi de 17h à 19h à la salle des fêtes. Un service de livraison à domicile est disponible pour la commune de Villers-Semeuse et ses alentours. Cette initiative est soutenue par la commune dans le cadre de son engagement pour le développement local.

Pour plus de renseignements :

- Site internet: <http://locavor.fr/120>
 - Facebook : Locavor de Floing / Villers-Semeuse
- Contact :

Aurélien NICOLAS / Organisateur : 06.37.28.66.69
villerssemeuse@locavor.fr

Les résultats sont : 1^{ère} en catégorie 12-15 ans à Nouzonville, 2^{ème} en catégorie 10-11 ans, 3^{ème} en catégorie 10-13 ans, 1^{ère} et 2^{ème} en catégorie 10+. Les entraînements se déroulent à raison de 2 séances de deux heures par semaine sous l'œil attentif de Marie Moutte et Camille Slowinski. Elles préparent et présentent 4 équipes fédérales A, niveau national, et B, niveau interdépartemental et 2 équipes Fédérales B. Les deux entraîneuses sportives se disent confiantes pour les prochaines étapes de qualifications.



AAGVS

L'AAGVS connaît un bon début de saison 2018. Ses gymnastes ont obtenu 5 podiums en 3 compétitions : le 14 janvier à Fumay, le 21 janvier à Nouzonville et le 28 janvier à Givet.



Une tasse offerte par l'Association des Parents d'Elèves de Villers-Semeuse

Comme chaque année, l'A.P.E.V.S. marque la rentrée scolaire à travers une action destinée aux élèves scolarisés dans la commune. L'année dernière, les enfants ont reçu un sac à dos pour le sport. Cette année, les élèves ont eu la surprise le 21 décembre de recevoir un mug floqué au nom de l'association. Cette initiative a pour but d'inciter les enfants à prendre un petit déjeuner chaque matin pour débuter l'école en pleine forme.

Les retours sont déjà positifs et le mug est apprécié pour son utilité.

Comment payer ses factures de cantine, garderie et ALSH

Depuis septembre 2017, en collaboration avec la Trésorerie, la municipalité a mis en place un nouveau système pour le règlement des différentes factures de cantine, de garderie ou d'ALSH.

Au regard des montants, les élus ont souhaité :

- Un règlement mensuel de la cantine
- Un règlement trimestriel de la garderie et ALSH du mercredi.
- Un règlement pour l'ALSH à la fin de chaque période de vacances

VIE SCOLAIRE

Cette nouvelle organisation entraîne une procédure avec plusieurs étapes en amont. Au terme du mois, le service comptabilité de la Mairie transmet à la Trésorerie un état des factures à émettre. Un avis des sommes à payer est envoyé aux familles, le mois suivant. À réception de cet avis de la Trésorerie de Charleville-Mézières, les familles ont le choix pour le paiement : chèque, prélèvement, carte bancaire, Titre International de Paiement.



« Jeudi 25 janvier 2018, tous les enfants de l'école Semeuse se sont rendus à Reims, en bus. Le matin, nous avons assisté au spectacle du Cirque éducatif sur le thème de Charlie Chaplin. Il y avait beaucoup d'artistes qui venaient de pays différents : des clowns, des danseuses, un trapéziste, des équilibristes, un numéro de balançoire Russe et de cerceau aérien très impressionnantes, un cheval au restaurant, une meute de Bergers blancs... et une policière sans cesse à la poursuite de Charlot ! Charlot a chanté et a dansé pour nous, c'était très drôle, on a beaucoup ri... Pour terminer le spectacle, les artistes étaient tous habillés en rose et nous ont offert une super danse ! A midi, on avait tous très faim ; nous sommes allés pique-niquer dans un gymnase avec d'autres enfants, c'était trop sympa ! L'après-midi, nous sommes allés nous défouler au futsal. On a commencé par faire des petits exercices pour s'échauffer puis un grand parcours et enfin un match, et nous, on a gagné 8-0 ! On a pris un goûter et nous sommes rentrés à l'école vers 17h00, où nos parents nous attendaient avec impatience. Nous nous sommes bien amusés, c'était une super journée ! »



Notre voyage scolaire

Article écrit par Alicia, Juliette, Manon, Zéliha et Zélie, élèves de CE2 de l'Ecole Semeuse


Les vacances à l'A.L.S.H.
 Vos enfants vont au centre de loisirs pendant les vacances ? Retrouvez les dates de réservation des vacances sur ce flyer et en ligne sur notre site internet.
 Réservation en ligne uniquement à l'adresse :
www.villers-semeuse.fr/jeunesse/alsh

VACANCES de printemps

Dates : du samedi 21 avril au dimanche 6 mai 2018
 Accueil par l'A.L.S.H : du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2018
 et du lundi 30 avril au vendredi 4 mai 2018
 Réservations : du lundi 19 mars au lundi 9 avril 2018

VACANCES d'été

Dates : du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre 2018
 Accueil par l'A.L.S.H : du lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet 2018
 et du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet 2018
 et du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet 2018
 et du lundi 30 juillet au vendredi 3 août 2018
 et du lundi 6 août au vendredi 10 août 2018
 et du lundi 13 août au vendredi 17 août 2018
 et du lundi 20 août au vendredi 24 août 2018
 et du lundi 27 août au vendredi 31 août 2018
 Réservations : du lundi 7 mai au mercredi 30 mai 2018

VACANCES de la toussaint

Dates : du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre 2018
 Accueil par l'A.L.S.H : du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018
 et du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2018
 Réservations : du lundi 10 septembre au lundi 8 octobre 2018

VACANCES de Noël

Dates : du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019
 Accueil par l'A.L.S.H : fermeture du centre



100 ans de Mme Sacrez

Mme Hélène Sacrez, vient de souffler ses 100 bougies entourée de sa famille et du personnel de l'E.H.P.A.D. Residalya, Résidence Ducale de Villers-Semeuse. A cette occasion, Jérémy Dupuy, maire de Villers-Semeuse, accompagné d'Evelyne Landart, 1ère adjointe, et Valérie Doudoux, référente du CCAS de Villers-Semeuse, lui a remis un bouquet de fleurs pour fêter cet événement. Mme Sacrez, née Grandmontagne, a vu le jour le 30 novembre 1917 à Paris. Villeroise depuis de nombreuses années, elle est entrée en 2012 à la Résidence Ducale. Nous lui souhaitons une longue et heureuse vie.



Galette des rois des seniors

Jérémy Dupuy, maire de Villers-Semeuse, a invité, le mercredi 10 janvier 2018, les adhérents de l'amicale des anciens pour la traditionnelle galette des rois républicaine. Les reines et rois ont été couronnés. Les

seniors ont apprécié cet après-midi récréatif leur permettant de se retrouver pour passer un agréable moment de convivialité. Cette manifestation a fait la joie de tous. Le président de l'amicale des anciens a adressé ses remerciements à la municipalité.



ENTREPRENDRE



Calypso, fleuriste

Calypso, le nouveau magasin de fleurs, s'est installé depuis le 30 novembre 2017. Julie ROUYER, la jeune et dynamique gérante, a travaillé à Reims dans un magasin qui fleurit les grandes Maisons de Champagne et les intérieurs rémois. Après 6 ans d'exercice chez un fleuriste ardennais, elle décide de s'installer et d'ouvrir son magasin dans notre commune. La clientèle s'est montrée présente et est venue rapidement découvrir les compositions florales colorées, habillant élégamment le magasin, fraîchement décoré. Spécialisée en cérémonie, notre fleuriste accompagne mariages, baptêmes, anniversaires, deuils, et assure la livraison. Elle embellit aussi les festivités de la Mairie.



Maître Agnès Dejardin-Giboni, Notaire

Suite à l'application de la loi MACRON (ou loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances) prévoyant la création de zones dites

« d'installation libre » pour permettre à de jeunes notaires diplômés d'ouvrir de nouveaux offices notariaux, notre commune a le plaisir d'accueillir Maître Agnès Dejardin-Giboni, notaire, nommée par arrêté le 31 mai 2017 et entrée en fonction le 20 juin 2017. Auparavant, elle a exercé durant 11 ans chez des confrères ardennais.



Leonidas Villers-Semeuse

La galerie commerciale de Cora a accueilli une nouvelle enseigne, qui ravira les gourmands. En effet, le magasin Léonidas a ouvert le 26 octobre 2017. A sa tête, trois associés, Alice JACQUES, Romain et Jennifer BROYER proposent un lieu ouvert et accueillant. Alice JACQUES, la toute jeune directrice commerciale, récemment diplômée en Commerce et Gestion et en Marketing et Management, et ses deux vendeuses offrent une large gamme de chocolats et de gourmandises pour faire plaisir et se faire plaisir. Une boutique où le bonheur des yeux se conjugue avec le régal des papilles.

M'ROAD MOTOS

Le magasin M'ROAD MOTOS, spécialiste de la moto, s'est installé au sein de la Zone Commerciale, et a investi ses nouveaux locaux en novembre 2017. Son activité couvre l'achat, la vente, l'entretien, la réparation et la restauration de



motos et de véhicules motorisés de loisirs. Fort d'une dizaine d'années d'expérience dans ce domaine, son gérant, Jordan Rodrigues, emploie 5 salariés et compte recruter un mécanicien supplémentaire prochainement. De nombreux modèles de motos, quads et autres véhicules occupent un espace lumineux et aéré de 1000 m² comprenant aussi une partie dédiée aux accessoires : casques, vestes, bottes.... Avis aux amateurs de sports motorisés !



Restauration le midi au Bar le centre

Depuis octobre 2017, le Bar Le Centre propose, chaque midi, un plat du jour fait maison avec des produits frais à déguster du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 et une petite restauration le samedi de 11h30 à 13h30 (snack). Menus disponibles sur la page Facebook du bar, réservations souhaitées au préalable au 06 74 35 23 50 ou directement au bar.

Vu et entendu...

Une pièce de théâtre de haut vol !

Vendredi 9 février, la pièce de théâtre « Tableaux de famille », mise en scène par Thierry Lassalle, a réuni des acteurs remarquables, Danièle Evenou et Gérard Vives. Cette comédie policière à rebondissements a été très appréciée du public, venu moins nombreux en raison d'une météo peu clémente. Les artistes ont su mettre une excellente ambiance dans la salle, et ont montré beaucoup de sympathie et de simplicité lors de la séance de dédicace. Un bon moment partagé par tous.



Concert de l'orchestre d'harmonie municipale de Charleville-Mézières
 Salle comble pour le concert de l'orchestre d'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières ce dimanche 11 février à la salle des fêtes de Villers-Semeuse. Un magnifique concert au répertoire musical varié et riche en histoire qui s'est déroulé devant plus de 300 personnes en présence de Boris Ravignon, Maire de Charleville-Mézières, Jérémy Dupuy, Maire de Villers-Semeuse, Evelyne Landart, 1^{re} adjointe au Maire et de Safi Kada, adjoint à la culture.



À venir...

MÉDIATHÈQUE de VILLERS-SEMEUSE

Cercle Pierre Bayle —

— **Cercle Historique Jules Leroux**

Printemps des Poètes
 Lecture de textes et poèmes de deux écrivains ardennais

Bernard Marcotte Jules Leroux

Le vendredi 16 mars à 19h00
 Médiathèque de Villers-Semeuse, 6 rue Gambetta
 Entrée gratuite



Fabrice Aubart, un champion de France d'oiseaux exotiques

Notre concitoyen a commencé à faire parler de lui, il y a quelques années, lors du Championnat de France, à Chatonnay en Vendée, du Club Des Eleveurs d'oiseaux exotiques avec ses Paddas de Java. Ces oiseaux des îles indonésiennes se parent

TALENTS

de différentes couleurs : gris, blanc, marron, pastel, argenté ou panaché et nécessitent des soins au quotidien. Fabrice Aubart se passionne depuis plus de 20 ans pour son hobby et y consacre du temps. Depuis, notre villerois rafle 10 autres titres de Champion de France CDE individuel, 1 titre de Champion de France en Stan, un ensemble de 4 oiseaux, et 2 médailles d'or du Grand Prix d'Elevage où il est jugé sur 7 oiseaux. En novembre dernier, il tente l'un des plus grands concours européens d'oiseaux exotiques, le Gouden Ring Show, à Roeselare en Belgique où il décroche brillamment une médaille d'argent. Une récompense méritée pour ce passionné, qui peut être va s'envoler vers les Championnats du monde 2020. Toutes nos félicitations à Fabrice et nos encouragements à celui qui porte haut les couleurs de Villers-Semeuse !

MARS

Du **3 au 19 mars**

Printemps des poètes

Médiathèque

Samedi **10 mars** à 15h00
sieste acoustique (lectures de textes en musique, dans une ambiance propice à la détente et au repos)

Médiathèque

Vendredi **16 mars** à 12h00
Repas de la municipalité pour les seniors, inscription en mairie Salle des fêtes

Vendredi **16 mars** à 19h00
Lectures autour des textes de Bernard Marcotte et Jules Leroux pour le Printemps des poètes

Médiathèque

Samedi **17 mars** à 10h00
Rencontre « La lecture pour les tout petits » par Corinne Dufrenois de la Bibliothèque

Départementale des Ardennes Médiathèque

Du 17 au 25 mars

Semaine de la petite enfance - Médiathèque

Dimanche **18 mars** de 14h00 à 17h00

Sport santé & détente du Comité des Ardennes d'Athlétisme – COSEC,

Complexe Sportif Roger Marche

Mercredi **21 mars** de 9h00 à 18h00

2^{ème} forum Handicap de la Jeunesse Plein Air en collaboration avec la

municipalité - Salle des fêtes

Jeudi **22 mars** à 17h30
Café-rencontre autour du thème « Les enfants et les écrans » Médiathèque

Samedi **27 mars** de 10h00 à 18h00

3^{ème} salon « Aux fils des Ardennes » de PIC' et PEINT Salle des fêtes

Jeudi **29 mars** à 20h30
Conseil municipal en mairie

Vendredi **30 mars** à 21h00 : théâtre « Politic show » avec Paul Dureau, réservation en mairie - Salle des fêtes

Mercredi **4 avril** à 12h00

Repas de l'Amicale des anciens Salle des fêtes

Vendredi **6 avril** à 18h30
Super Loto du C.A.V.S., Salle des fêtes

Réservation au 06 86 21 12 70

Samedi **7 avril** à 15h00
Heure du conte sur le thème de l'« Œuf ou poule ?»

Médiathèque

Dimanche **8 avril**

Parcours du cœur

Dimanche **8 avril**

Repas dansant des P'tits Bouchons d'Ardennes, réservation au 03 24 54 66 69 avant le 27 mars Salle des fêtes

Samedi **14 avril**

Forum « consommer autrement » du SEL'ARDEN Salle des fêtes

Samedi **21 & dimanche 22 avril**

Marché de printemps, 4^{ème} édition COSEC,

Complexe Sportif Roger Marche

Samedi 21 & dimanche 22 avril

Méli mômes

AVRIL

Mardi **1^{er} mai**

Kermesse des associations

Place de la mairie

Mardi **8 mai** à 11h00

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 - Monument aux morts

Place Jules Leroux

Jeudi **10 mai** à 10h00

Les Foulées Villersoises, 3^{ème} édition

Jeudi **17 mai**

Voyage de la municipalité pour les seniors Réservation et règlement en Mairie

Jeudi **17 mai** à 20h30

Conseil municipal en mairie

Vendredi **18 mai** à 21h00

Pièce de théâtre « Du rififi à la morgue » réservation en mairie prochainement

Salle des fêtes

Samedi **19 mai** à 20h00

& dimanche **20 mai** à 15h00

Gala de danse d'Evasion Salle des fêtes

Jeudi **31 mai** à 12h00

Repas de printemps de l'Amicale des anciens

Salle des fêtes

MAI



Villers-Semeuse

